



HAL
open science

Vers des guerres migratoires structurelles ?

Stéphane Rosière

► **To cite this version:**

Stéphane Rosière. Vers des guerres migratoires structurelles?. Chapitre publié [En japonais] in Chikako MORI et Hélène LE BAIL (dir.), Kokkyou Seisaku no Paradokusu (Le paradoxe des politiques de contrôle des frontières, Comparaison UE-Japon), Tokyo, Keisoshobo, pp. 21-48 [251p.], 2014. halshs-01710748

HAL Id: halshs-01710748

<https://shs.hal.science/halshs-01710748>

Submitted on 7 Jul 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vers des guerres migratoires structurelles ?

Toward structural migratory Wars?

Stéphane Rosière, Professeur à l'Université de Reims Champagne-Ardenne, Directeur du laboratoire Habiter (E.A. 2076) ; Professeur à l'Université Matej Bel (Slovaquie) ; Directeur de publication de la revue en ligne *L'espace Politique*.

Abstract

This paper aims to examine the lethal dimension of contemporary international migrations. The death of thousands of migrants is here presented as a “structural crisis” or even as “migratory war”. Generated by uneven economical development, recent international migrations flows link poor countries (mostly of the South) to *richer* countries located either in the North or in the South, connecting a “less developed” to a “more developed” country (development being a highly relative concept). This structural migratory pressure on “richer” countries, in particular North America and Western Europe, produces policies of increasing border surveillance (“rebordering”) that are contradictory to the spirit of globalization. These policies of territorial enclosure, called “teichopolitics”, consist in part in the construction of high-tech border barriers around developed countries, which are linked to an “intelligent” management of cross-border flows through checkpoints and various administrative and legal obstacles. However, these new border barriers, along with avowed policies of generalized visa refusal, lead to dangerous border system circumventing strategies. Indeed, bypassing administrative and technological border barriers increases lethality among migrants. An analysis of this lethality suggests that the North, and some countries of the South, have engaged in a low-intensity “structural war”, challenging the dominant image of globalization as a peaceful and pacifying process.

Keywords

Border, international migrations, lethal space, rebordering, teichopolitics, war

« Je n'aime pas qu'on présente constamment
comme étant nôtre un monde dont nous sommes exclus. »
Imre Kertész

Les migrations internationales contemporaines peuvent être considérées comme un facteur de crise aussi bien à l'échelle mondiale que locale (que l'on pense à Lampedusa). Parler de « crise », ne constitue nullement un jugement de valeur sur ces migrations, sur leurs effets ou sur les migrants, mais découle de la prise en compte des situations dramatiques qui prévalent aujourd'hui aux lisières de nombreux États, et particulièrement des États du Nord. Les flux migratoires contemporains résultent en effet, largement des fortes discontinuités de développement existant sur la planète et qui génèrent une pression migratoire constante sur les pays les plus riches du Nord (la Triade : Amérique du Nord et Union européenne au moins, le Japon étant un cas à part) ou du Sud (Inde,

pays du Golfe). Les migrations Sud/Nord, qui représentent environ la moitié du volume total des migrations internationales, sont désormais marquées par une létalité significative et une des questions centrales posées par ce chapitre est de savoir s'il est opportun de parler de cette crise migratoire structurelle contemporaine comme d'une guerre.

Nous reviendrons d'abord sur les migrations internationales et les paradoxes de la mobilité contemporaine (1), puis sur les tentatives du Nord de s'en protéger par le développement de « teichopolitiques », notamment en érigeant des barrières aux frontières (2) ; enfin, nous essayerons de déterminer si nous pouvons parler de guerre, et ce que cela implique (3).

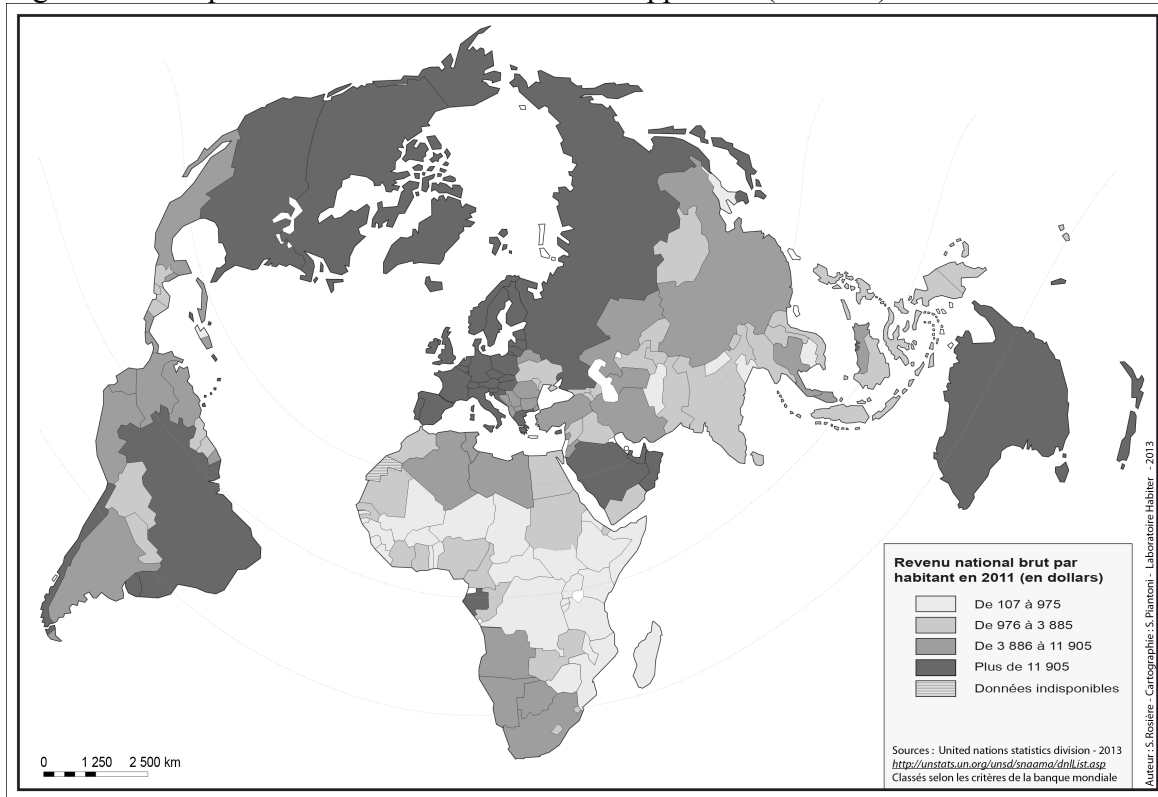
1. Les migrations contemporaines et les paradoxes de la mobilité contemporaine

Le nombre de migrants internationaux a connu une progression continue d'environ 2 % par an dans les dernières décennies. Il s'élevait à 75 millions de personnes en 1965, à 150 millions en 2000, 190 millions en 2005 et 214 millions en 2010. Et « ces chiffres n'englobent pas les demandeurs d'asile, les réfugiés et les personnes déplacées dans le monde » (Clochard, 2007), soit près d'une trentaine de millions d'individus supplémentaires. Le chiffre total (migrants et réfugiés) dépasserait donc les 240 millions d'individus soit *grosso modo* l'équivalent de la population de l'Indonésie (244 millions d'habitants), quatrième puissance démographique mondiale, ce qui est considérable. Ces chiffres excluent aussi les migrants clandestins en situation illégale. Or, les possibilités d'entrée et de séjour dans de nombreux États étant de plus en plus limitées, comme en Europe, le contournement des dispositifs administratifs, techniques et physiques devient l'unique option pour de nombreux candidats à la migration, exception faite du regroupement familial et des demandes d'asile (Moulier-Boutang, 1986). L'estimation des flux d'illégaux ou de clandestins est évidemment difficile puisqu'elle échappe par définition à l'enregistrement et à la statistique. Rien qu'à l'échelle de la France, leur nombre était estimé entre 200 000 et 400 000 en 2009 et il atteint plusieurs dizaines de millions à l'échelle mondiale.

Les flux migratoires contemporains fonctionnent perpendiculairement aux gradients (ou discontinuités) de pauvreté (cf. carte 1) et relient des pays pauvres à des pays *plus* riches. La notion de richesse, ou de développement, est relative et ces migrations ne se font pas seulement en direction du Nord. Les pays industrialisés n'absorbent d'ailleurs que 36,5 % des migrants internationaux en 1965 et 43,4 % en 1990 (Charbit, 2000) ; en 2005, Europe et Amérique du Nord accueillaient respectivement 34 et 23 % des migrants internationaux (soit 57 % au total). Dans les Suds, de nombreux migrants se dirigent vers les pays les *plus* développés à relative proximité (Inde, Afrique du Sud, etc.). Une migration comme celle des Bangladeshis vers l'Inde, au nombre de 2 millions légalement mais jusqu'à 20 millions officieusement dont 6 millions en Assam (Kumar, 2005) illustre ces logiques migratoires. Il est plus rare que les migrants se dirigent vers des pays plus pauvres. Cette situation concerne surtout des réfugiés, mais il existe des opportunités économiques dans les pays moins riches, voire pauvres (les Chinois qui partent vers l'Afrique l'illustrent). Au-delà de la question de la direction des flux, l'émigration constitue, dans de nombreuses régions du monde, une indispensable soupape de sécurité pour des populations dépourvues d'emploi et de perspectives économiques. Cette situation souligne les limites du « développement » tel qu'il est promu par les grandes

organisations internationales depuis 1945, par ailleurs, elle n'est pas dénuée d'impact dans les principaux pays d'accueil.

Figure 1. Planisphère des discontinuités de développement (en 2013)



Raidissement aux frontières

Depuis la fin de la guerre froide surtout, en corrélation avec cette pression migratoire constante, les tensions identitaires et xénophobes se renforcent dans les pays du Nord (ou dans des pays moins riches mais qui se sentent menacés comme l'Inde). Dans tous les pays d'immigration ou presque, les idéologies d'extrême droite montent en puissance. Les idéologies fondées sur le rejet de l'« autre », en particulier des immigrés et des musulmans, sont un des éléments pouvant permettre de parler de situation de « guerre ». En effet, une guerre implique toujours la désignation d'un ennemi (Dalby, 2000). Dans *Creating the Second Cold War*, publié en 1990, Simon Dalby analysait les textes produits par les conseillers en Relations internationales du parti Républicain américain et mettait en exergue une pensée « géopolitique » dont la grille de lecture centrale était fondée sur l'« altérité » (*otherness*) : l'existence d'un autre, le nouvel ennemi vers lequel, après la chute de l'Union soviétique, devait être dirigé l'effort de sécurité nationale. Cet ennemi, corroborant plus ou moins les thèses de Samuel Huntington sur le « choc des civilisations » était identifié comme le musulman ; la figure du clandestin, amalgamée à celle du terroriste, s'est trouvée de facto intégrée à cette menace.

Les gouvernements démocratiques, à la chasse aux voix, accordent un crédit croissant à ce rejet. En Europe surtout, mais aussi aux Etats-Unis, les partis de pouvoir s'orientent vers une politique de verrouillage des frontières. Nous avons appelé teichopolitique ces

« politiques de cloisonnement de l'espace, en général lié à un souci plus ou moins fondé de protection d'un territoire » (Ballif et Rosière, 2009). Ce verrouillage vise d'abord la liberté de circulation des individus en provenance du Sud. La césure entre une *business class citizenship* qui se déplace aisément (Sparke, 2006) et une *low cost citizenship* enclavée, dialectiquement liée à la première, s'affirme d'évidence.

L'Europe est ainsi marquée par une lente criminalisation de l'immigration : les demandeurs d'asile sont refoulés au mépris des Conventions internationales, les clandestins enfermés, les expulsions se multiplient et le délit d'immigration clandestine est créé en Italie. A l'échelle européenne c'est au sommet de Tampere en 1999 que la gestion commune des questions migratoires fut décidée, cette position a été renforcée depuis par le règlement (ex-Convention) de Dublin adoptée en 2003 (Millner, 2011). En octobre 2009, le Conseil européen est parvenu à un accord pour un financement commun, géré par l'agence Frontex, des vols pour expulser les immigrés irréguliers de l'UE. Le demandeur d'asile comme l'immigrant est devenu porteur de « risque », il est perçu comme une menace contre les économies et les cultures des pays d'accueil (Huysmans, 2006). Les pays d'immigration tendent à se fermer ce qui déclenche la crise actuelle puisque cette volonté de verrouillage s'oppose à des flux migratoires structurels dont les causes ne sont pas traitées, bien au contraire.

Discours mobilitaire vs haine de la mobilité

Cette crise migratoire souligne les contradictions profondes dans la perception de la mobilité dans les discours contemporains. Depuis la disparition du bloc soviétique surtout, un discours mobilitaire s'est épanoui jusqu'à devenir hégémonique. Ce discours dévalorise l'immobilité, alors que la mobilité est pensée comme un corollaire de souplesse, de flexibilité, de capacité d'adaptation, notamment marqué par la capacité à se déplacer dans l'espace. Mais ce discours va paradoxalement de pair avec une perception négative des individus « mobiles » qui sont de véritables contre-modèles (nomades du tiers-monde pensés comme des survivants du néolithique, gens du voyage méprisés et fichés, sans domicile fixe marginalisés et migrants refoulés). La perception de la mobilité géographique est donc complexe et plurivoque. Elle est fondée sur la valorisation d'une « mobilité sédentaire » assez paradoxale, et qui caractérise surtout la *business class citizenship* c'est-à-dire des hommes d'affaire et des touristes — et s'accompagne d'une dépréciation de la « mobilité sous la contrainte ». Les migrants se retrouvent dans une mobilité à la fois obligée par un système mondial et empêchée par le même système. Ce sont des personnes « enclavées » à double titre, contraintes de se déplacer vers les centres de l'économie mondiale et par eux refoulés.

Verrouillage des frontières et contournement

Par contournement, on peut entendre le passage illégal en tant que tel (l'évitement des contrôles) et la « percée » (comme lors d'une offensive militaire) des dispositifs matériels, comme entre les côtes du Maghreb d'une part et les Canaries, Gibraltar et la rive nord du Canal de Sicile d'autre part. Le contournement ne s'improvise pas et l'immigration clandestine génère un marché important. En 2003, les services secrets allemands estimaient que les passeurs vers l'UE réalisaient un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 5 milliards d'euros ce qui placerait le trafic d'êtres humains au troisième rang

des activités illicites les plus lucratives après le commerce de la drogue et des armes¹. L'intervention des mafias, avec leurs moyens techniques, participe à la militarisation des régions frontalières. Les massacres de clandestins au Mexique illustrent cette dégradation létale. Dans ce pays, les clandestins sont de plus en plus fréquemment pris en otage, rançonnés, à moins qu'ils ne soient enrôlés de force et exécutés en cas de refus, par les Cartels mexicains. Plus de 11 000 migrants auraient ainsi été enlevés en six mois, en 2010, selon les estimations de la Commission mexicaine des droits de l'homme².

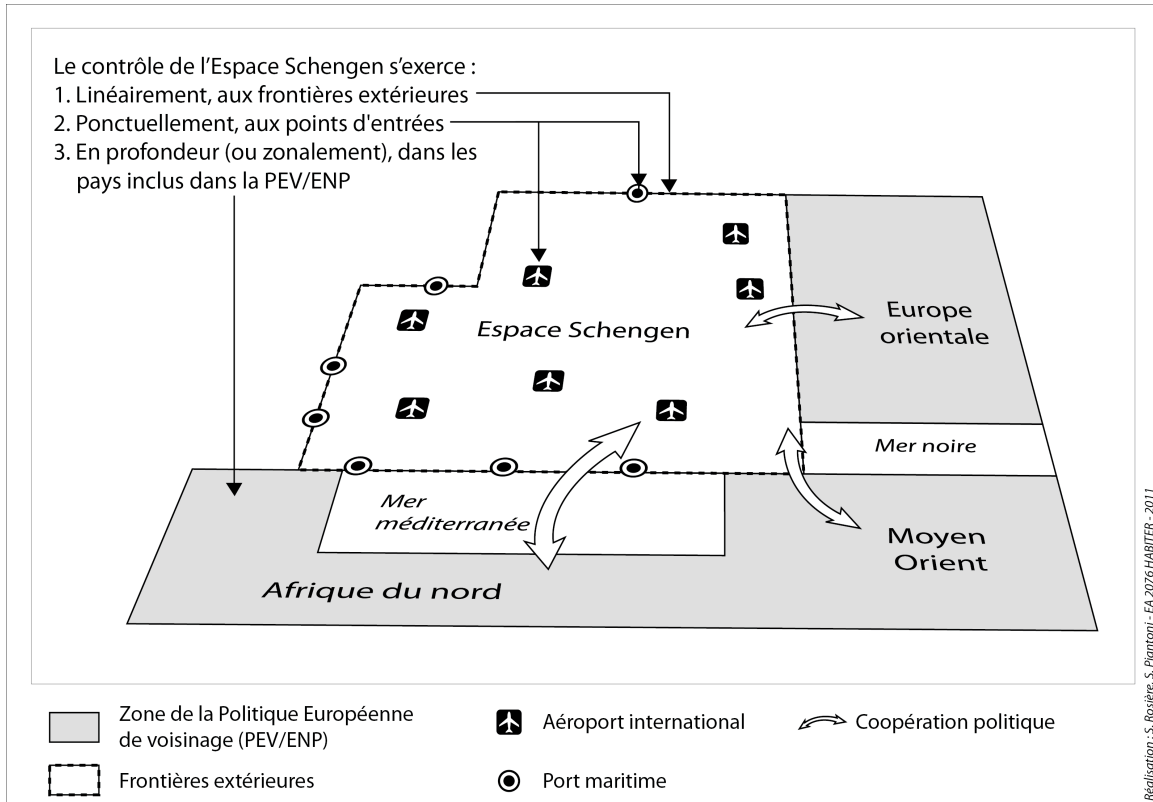
2. Multiplication des barrières frontalières : un état des lieux.

La pression migratoire sur les régions les plus riches du monde a abouti à la mise en place de différents dispositifs linéaires, ponctuels et en profondeur. En Europe, l'espace Schengen offre un excellent exemple de ces dispositifs complémentaires. Avant d'insister sur les dispositifs linéaires, rappelons que les dispositifs de contrôle ponctuel sont installés aux points d'entrée dans les territoires (aéroports et ports maritimes) et les dispositifs en profondeur sont mis en place à l'intérieur des territoires. Dans le cas de l'UE, signalons les contrôles exercés par les États membres de l'espace Schengen (contrôle des identités dans les États) mais aussi par les pays inclus dans la Politique européenne de voisinage (PEV). Si la PEV fonde en théorie un « cercle » de pays amis qui partagent les valeurs et les objectifs fondamentaux de l'UE, de fait les pays qui y sont inclus (ou éligibles) s'engagent surtout dans une collaboration étroite avec l'UE en termes de politique migratoire. Le but est que ces États adoptent des procédures proches de celle des États de l'espace Schengen et développent une collaboration aussi étroite que possible avec l'UE, notamment avec l'agence Frontex. Ainsi le contrôle frontalier dépasse-t-il largement la ligne frontière ou les points de passages officiels (cf. figure 2). Au-delà de l'aspect tridimensionnel du contrôle, rappelons que la transmission et la centralisation des données est décisive, la surveillance coordonnée des frontières implique la mise en place de puissants réseaux électroniques et de bases de données interactives. A l'échelle européenne, c'est le Système d'information Schengen (SIS) que les services de sécurité des États membres peuvent consulter ou y enregistrer des informations sur les individus.

¹ *Le Monde*, 7 novembre 2003, *Les routes de l'immigration illégale* (visuel interactif), [En ligne] URL : http://abonnes.lemonde.fr/europe/visuel/2003/11/07/les-routes-de-l-immigration-clandestine_628018_3214.html

² *The Guardian*, Migrants kidnapped in Mexico (Tuesday 28 June 2011) <http://www.guardian.co.uk/world/2011/jun/28/migrants-kidnapped-mexico>

Figure 2. Schéma de l'espace Schengen. Dispositifs de surveillance des frontières



La construction des barrières frontalières

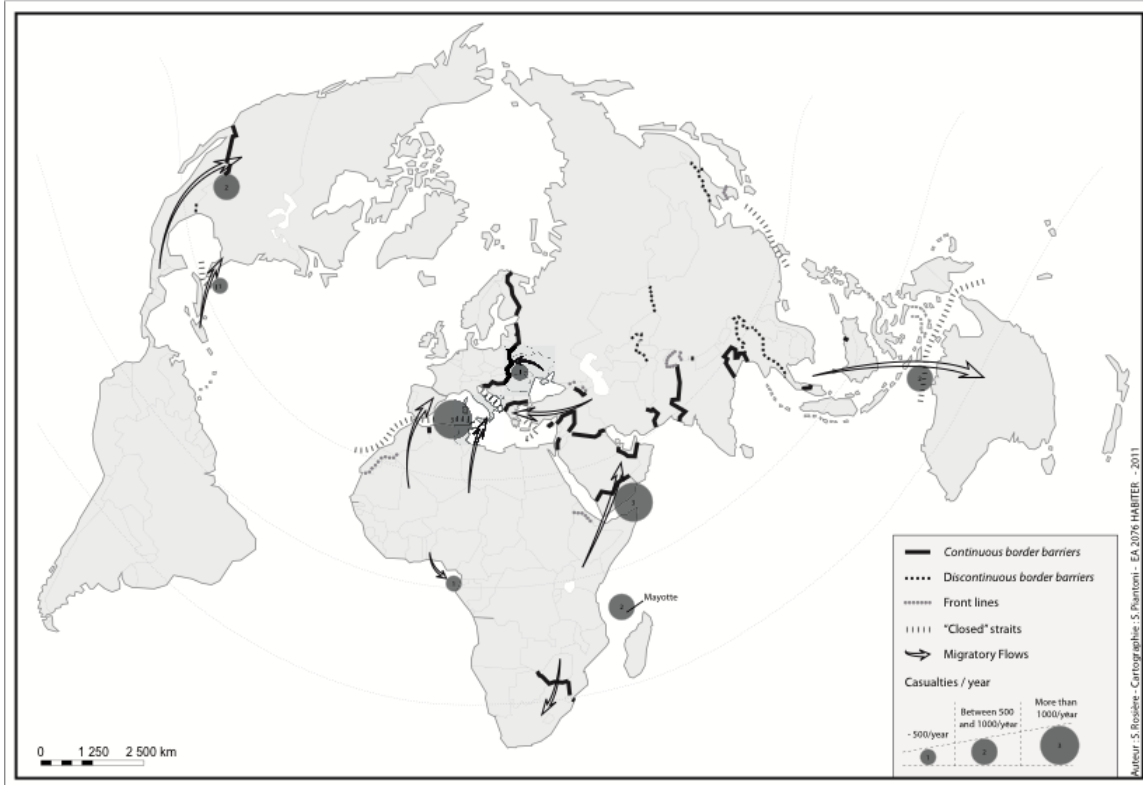
La construction de barrières frontalières est le symbole d'une migration en crise. Bien sûr, l'édification de ces murs n'est pas justifiée que par l'immigration illégale. Un triptyque mondial de lutte contre les trafics et la contrebande, contre le terrorisme et contre l'immigration clandestine est avancé, avec des dosages variés, par tous les pays édificateurs (USA, Israël, UE, Arabie saoudite, Inde, etc.). Cependant, on peut considérer que cet objectif migratoire est le principal à l'échelle mondiale alors que d'autres préoccupations peuvent ponctuellement s'articuler à celle-ci. C'est ce que souligne l'administration états-unienne qui rappelle que la *Secure Border Initiative* est d'abord « *a comprehensive multi-year plan to secure America's borders and reduce illegal migration* » (Department of Homeland Security, 2005).

L'objectif concret de ces barrières n'est en aucun cas d'arrêter tous les flux — que l'on pense à la frontière Etats-Unis/Mexique qui reste la plus franchie au monde — mais de les concentrer vers les check-points, points de passage intelligents qui sélectionnent le bon grain et l'ivraie dans les flux transfrontaliers. Ce binôme « barrières » et check-points high-tech forme ce que l'on a pu appeler une *smart border* (Andreas et Bierstaker, 2003 ; Salter, 2004).

Selon nos calculs, nous recensons 32 891 km de barrières frontalières construites ou envisagées (Rosière et Jones, 2012) mais sur ce total, environ 22 000 km seraient effectivement construits (fig. 3) — soit plus encore que les 18 000 km estimés par Michel Foucher (2007, p.7). Ce total de 32 891 km représente environ 16% du linéaire mondial

de frontières ce qui est considérable alors que les murs étaient censés disparaître ou avoir disparu depuis 1989.

Figure 3. Planisphères des barrières frontalières contemporaines et des décès corrélés



Des clôtures récentes et high-tech

Les trois-quarts des barrières frontalières contemporaines ont été construites depuis l'an 2000 (Hassner et Wittenberg, 2009) et particulièrement entre 2000 et 2008, jusqu'à la crise financière mondiale. Deux États développés et démocratiques ont donné une forte impulsion à ce mouvement : Israël à partir de 2002 (Latte Abdallah et Parizot, 2011) et les Etats-Unis à partir de 2006 (Ballif et Rosière, 2009 ; Brown, 2009). La plupart de ces ouvrages prennent la forme de clôtures, morphologiquement de grillages, éventuellement renforcées par des barbelés et surtout par des équipements électroniques. Dans certains cas, et notamment entre pays en développement, les installations sont plus rustiques ou *low-tech*. La clôture à la frontière entre le Botswana et le Zimbabwe est constituée d'un triple rouleau de barbelés électrifiés (220 volts) ; l'Inde électrifie aussi sa barrière frontalière et l'illumine mais compte sur la masse de ses garde-frontières pour une surveillance efficace (80 000 soldats indiens de la *Border Security Force* sont déployés aux frontières du Bangladesh). La clôture est souvent plus sophistiquée dans les pays du Nord (Israël, Etats-Unis, frontières de l'espace Schengen) mais aussi en Arabie saoudite ou dans les Émirats Arabes Unis qui créent des systèmes de clôtures multicouches (*multi-layered fences system*) qui consistent autant en obstacles physiques (grillages) que virtuels (appareils de détection) et sont surveillés à distance en continu, éventuellement à l'aide de drones. Les grillages sont dotés de capteurs, mais le contrôle se fait surtout par

le biais de pylônes de contrôle dotés de différents appareils de vision ; ainsi les caméras thermiques (infrarouges) sont largement utilisées aux frontières. Ces dispositifs sont doublés de détecteurs de mouvements (à l'efficacité discutée) sur le sol et sous le sol (détecteur de tunnels et mouvements souterrains). Les informations sont recueillies et analysées en ligne depuis des centres de contrôle dispatchés le long de la frontière, parfois plus en arrière, qui peuvent ensuite alerter les patrouilles. De tels systèmes frontaliers (qui ne sont presque jamais des murs au sens strict) sont extrêmement coûteux et génèrent une puissante teichoéconomie dont les volumes se montent à des milliards d'euros (Ballif et Rosière, 2009, p.199-200).

Les détroits « fermés » et le contrôle de l'espace maritime

Parmi les dispositifs de surveillance des frontières, le cas des détroits « fermés » (aux flux illicites) et le contrôle des espaces maritimes doivent être soulignés. Ces espaces de transit entre Nord et Sud constituent en effet une des zones essentielles dans la crise migratoire contemporaine.

L'Espagne est un cas particulièrement emblématique. La création d'un système intégré de vigilance extérieure (SIVE) sur le détroit de Gibraltar a été décidée par le gouvernement Aznar en 1999 afin d'identifier et intercepter les navires d'immigrants illégaux. Le système SIVE a été étendu depuis à Algésiras en 2002, à Tarifa et Malaga ainsi qu'aux îles Canaries en 2003, à Cadiz et à Huelva en 2004, puis à Ceuta, Melilla et Almeria en 2005. La crise économique a ralenti son extension prévue à toute la côte sud de l'Espagne et du Portugal.

Ce type de barrière n'est bien sûr pas caractérisé par la construction de clôtures — la mer *est* la barrière (ou tout à la fois lien et barrière). Sur ce type de frontière, des installations littorales fixes et mobiles embarquées quadrillent l'espace maritime. Des patrouilles se développent des côtés Nord et Sud de la frontière pour que le repérage des indésirables se fasse le plus en amont possible et si possible dans le cadre d'une coopération multilatérale (UE - pays de la PEV). Elles se concrétisent entre autres par des opérations navales conjointes organisées par l'agence Frontex au large de l'Afrique (Poseidon en mer Égée, Nautilus au large de la Libye, Minerva au large de Gibraltar, Hera dans l'Atlantique, etc.). L'opération Hera II lancée en août 2006 durant 9 semaines pour surveiller les frontières méridionales de l'UE, consistait en patrouilles le long des eaux territoriales de la Mauritanie et du Cap-Vert et engageait quatre navires (deux espagnols, un italien, un portugais) deux avions (italien, finlandais) et deux hélicoptères espagnols avec l'appui des forces mauritanienne et sénégalaise ; elle a bénéficié d'un financement de l'UE de 3,2 millions d'euros (Carrera, 2007). De telles opérations, menées avec des moyens militaires pour refouler les migrants, participent de la militarisation des frontières et sont l'un des éléments de la « guerre migratoire » contemporaine.

3. Létalité et guerre de basse intensité aux frontières

Le contournement des « barrières frontalières » génère une létalité en forte hausse le long des frontières du Nord et des pays d'immigration en général (Arabie saoudite, EAU, Inde, etc.) notamment lors du franchissement de bras de mer ou de détroits dans des embarcations précaires, surchargées et dépourvues d'équipements de sécurité. Cette létalité est perçue de façons très différentes. Si le terme de crise ne choque pas, celui de guerre est envisagé avec plus de circonspection. La militarisation contemporaine des

frontières participe pourtant de cette dimension. C'est ce que soulignent les dispositifs décrits plus hauts : barrières high-techs, patrouilles navales, usage de plus en plus développé de drones et d'autres technologies militaires pour surveiller les frontières. L'usage des armes enfin n'est pas exceptionnel comme en témoigne la fusillade de Ceuta et Melilla où onze migrants clandestins sont morts sous les balles de garde-frontières en tentant d'atteindre l'Union européenne dans la nuit du 29 septembre 2005. La militarisation des frontières se poursuit aussi avec l'enfermement en masse des migrants traités comme des prisonniers et non plus comme des demandeurs d'asile. La crise humanitaire dans les centres de rétention surchargés et vétustes qui, comme en Grèce, sont régulièrement pointés du doigt par les organisations internationales renforce encore le caractère de guerre. Enfin, la létalité peut être mise en exergue comme argument simple pour parler de guerre migratoire. Cette létalité met en exergue de véritables « fronts migratoires » essentiellement localisés aux lisières des pays les plus développés.

Les fronts d'une guerre mondiale structurelle

Les « fronts migratoires » de la guerre structurelle qui se joue actuellement sont pour l'essentiel localisés aux frontières du Nord. Dans le cas des frontières Sud-Sud, la létalité est souvent passée sous silence (notamment par manque d'ONG pour la dénoncer).

Le principal de ces « fronts », en termes de létalité est celui de la périphérie de l'Union européenne. On peut aussi mettre en exergue la frontière Sud des États-Unis, le passage Afrique/Arabie saoudite par le Golfe d'Aden, la route entre l'Indonésie et l'Australie et certains fronts mineurs sans prétendre à l'exhaustivité en la matière (cf. carte 3).

Le dangereux passage vers l'Europe

Le passage vers l'Europe est sans doute celui qui produit la plus forte létalité au monde. Cela s'explique par la présence de la Méditerranée qui sépare les régions attractives (rive nord) des régions répulsives (rive sud). Le franchissement de cette vaste discontinuité maritime s'explique par la fermeture progressive des portes de l'UE aux migrants — même pour des demandeurs d'asile. Cette quasi-prohibition du droit d'entrer dans l'UE pousse les migrants à emprunter des voies toujours plus périlleuses, le plus souvent contrôlées par des mafias, pour entrer en Europe. La mesure de la létalité est bien sûr délicate, notamment du fait des noyades en mer, même si, selon le Haut Commissariat aux Réfugiés, la plupart des naufrages majeurs sont connus. Élément contextuel, les révolutions arabes ont stimulé le phénomène migratoire, sans se transformer en tsunami migratoire pour autant. Les dictatures de la rive sud ont longtemps joué un rôle décisif dans le *containment* migratoire mis en place par l'UE notamment dans le cadre de sa politique européenne de voisinage (PEV). La chute de Ben Ali puis de celle de Khadafi en 2011 ont modifié la donne. Ainsi, le nombre de migrants illégaux atteignant l'Italie avait grandement chuté passant « de 40 000 migrants en 2008 à 4 406 en 2010 » (Parlement européen, 2011) mais il est remonté en flèche et a dépassé les 58 000 personnes en 2011 (dont 56 000 en Italie) selon le HCR.

La létalité a augmenté avec les flux et le nombre des victimes a dépassé le seuil des 1 000 noyades annuelles en 2011. « Plus de 1 200 migrants en provenance de Libye et de Tunisie ont perdu la vie en tentant de rejoindre l'Europe par la mer depuis fin mars 2011 » (Cimade, 2011). Le bilan global de 2011 n'est pas encore connu mais annonce un record sans précédent. Les moyennes des années précédentes étaient plus basses. Selon

l'ONG *United for Intercultural Action* 14 037 morts ont été dénombrés aux frontières de l'Europe depuis 1988 (soit en 19 ans, ce qui représente une moyenne de 738,7 morts/an). Ces chiffres sont bien évidemment discutés. L'ONG *No Border* de son côté, avance le chiffre moins élevé de 3 725 victimes de décembre 2002 à décembre 2009 (soit 532 morts/an). Pour *Fortress Europe* le nombre des victimes serait encore plus élevé et s'élèverait à 17 738 personnes entre 1988 et 2011, (806 morts/an calculé sur 22 ans), dont 12 993 disparues en mer (Méditerranée, Atlantique mais aussi 629 morts au large de Mayotte dans l'océan Indien). Certaines ONG comme *United for Intercultural Action* estiment que le chiffre réel pourrait être trois fois supérieur et dépasser les 42 000 décès depuis la fin des années 1980 (pour une évaluation critique de ces « morts sans nom et sans nombre » voir : Blanchard & alii 2008).

Les principaux fronts de cette guerre migratoire européenne — tels qu'ils sont mis en exergue sur la période 1993-2009 par Olivier Clochard et Nicolas Lambert (*Migreurop*, 2009) — sont nettement maritimes : le principal est le canal de Sicile (entre Tunisie et Libye d'une part et Italie d'autre part) qui constitue la zone de plus forte létalité suivie de Gibraltar et des Canaries, puis de la mer Égée et du canal d'Otrante (routes depuis l'Albanie et le Monténégro vers Italie) — sans oublier, mais loin derrière, le Pas-de-Calais où les décès sont surtout liés à des asphyxies dans des camions ou des conteneurs. Ces décès ne sont pas synchrones, certaines régions ont connu des pics du fait de l'absence ou de la mise en place de dispositifs de surveillance : Gibraltar dans les années 1990, les Canaries en 2006-07, ou le canal de Sicile depuis 2010.

Létalité à la frontière Etats-Unis/Mexique

La frontière Etats-Unis/Mexique est de plus en plus surveillée. Sa « barriérisation », commencée depuis longtemps, a été stimulée, en octobre 2006, par le *Secure Fence Act*. Ce projet pharaonique qui devait être achevé à la fin du mandat du président George W. Bush en janvier 2009 a été finalement abandonné en raison de son coût.

On compte plusieurs centaines de décès par an sur cette frontière, néanmoins la létalité y semble moins importante qu'aux frontières de l'Europe. L'existence d'une continuité terrestre entre les Etats-Unis et le Mexique est un des facteurs explicatifs de cette situation, mais le franchissement n'est pas toujours aisé (Rio Grande, déserts) et il est rendu compliqué par la police des frontières, la clôture et les mafias. Le renforcement de la frontière a augmenté de façon sensible le coût de la traversée (Faret, 2006).

Selon la *United States Border Patrol*, 1954 personnes seraient décédées en tentant de passer illégalement la frontière entre 1998 et 2004, ce chiffre global représenterait environ 325 décès/an. Selon le *Department of Homeland Security* du gouvernement américain, 861 personnes seraient décédées en tentant de franchir la frontière des Etats-Unis entre 1995 et 2008 (Jeffrey, 2009), soit une moyenne de 275 décès/an. Certaines ONG estiment ces chiffres sous-évalués dans la mesure où ils ne tiennent évidemment pas compte des disparus « corps et biens », ni des décès du côté mexicain, et ne répertorient en fait que les corps trouvés par les autorités fédérales (et non par les sheriffs par exemple). L'ONG *No More Death* cite le chiffre de 5607 décès sur la même période (soit 373 décès/an) avancé par l'*American Civil Liberties Union* et la Commission Mexicaine des droits de l'homme.

La létalité augmenterait avec l'installation des nouveaux dispositifs. Après 2005 et le lancement de la *Secure Border Initiative*, le nombre de décès a doublé par rapport aux

années 1990 et 417 décès ont été reportés en 2009. Haddal et alii (2009), dans leur rapport pour le Congrès américain, soulignent comment la mise en place de la barrière frontalière a généré une croissance de la criminalité (imputable aux mafias) et de la mortalité. Ces auteurs font mention d'environ 200 morts/an au début des années 1990 et de 472 décès en 2005 (Haddal, 2009, p. 37).

Létalité migratoire dans les Caraïbes

De nombreuses routes d'émigration clandestine existent dans les Caraïbes, celles-ci sont nourries des situations sociales, économiques et politiques très contrastées dans et autour de cet espace maritime (Cruse, 2011). Les migrants interrégionaux dans les Grandes Antilles seraient actuellement, selon l'OIM, au nombre d'un million. Un des flux principaux de clandestins est formé par les Haïtiens (mais aussi des Cubains et des ressortissants d'autres pays) qui cherchent à gagner les Etats-Unis par la mer. Depuis les années 1970, des milliers d'Haïtiens tentent chaque année de traverser les 1 000 km qui séparent leur pays des Etats-Unis à bord des *bwa fouiye*, embarcations précaires (Audebert 2004). Ce flux se maintient malgré l'accord signé dès 1981 par les autorités des Etats-Unis et d'Haïti, déclarant illégaux les navires de migrants haïtiens et prévoyant leur rapatriement forcé. Selon cet accord, depuis 1984, plus de 3 100 Haïtiens auraient été ainsi refoulés par les autorités états-uniennes.

Les naufrages sont réguliers. En juillet 2009, environ 70 migrants haïtiens avaient perdu la vie dans le naufrage de leur embarcation au large des îles britanniques Turks-et-Caicos ; une quarantaine à la Noël 2011. Il ne s'agit sans doute pas d'un des fronts les plus significatifs de la guerre migratoire, mais les forts différentiels de richesse dans cette zone ne peuvent que stimuler les migrations clandestines et la létalité (estimée à moins 500 morts/an sur la carte 4).

Le cimetière du golfe d'Aden

Si les relations entre les rives du golfe d'Aden sont anciennes, des dizaines de milliers d'Africains, Éthiopiens et secondairement Somaliens, risquent leur vie pour traverser le golfe d'Aden, essentiellement entre Boosaaso (au Puntland, en Somalie) et les plages du Yémen. La destination finale de ces migrants n'est pas tant le Yémen (quoique le port d'Aden soit une étape importante et parfois un point d'ancrage) que les pays du Golfe. Le Yémen est surtout devenu un pays de transit migratoire.

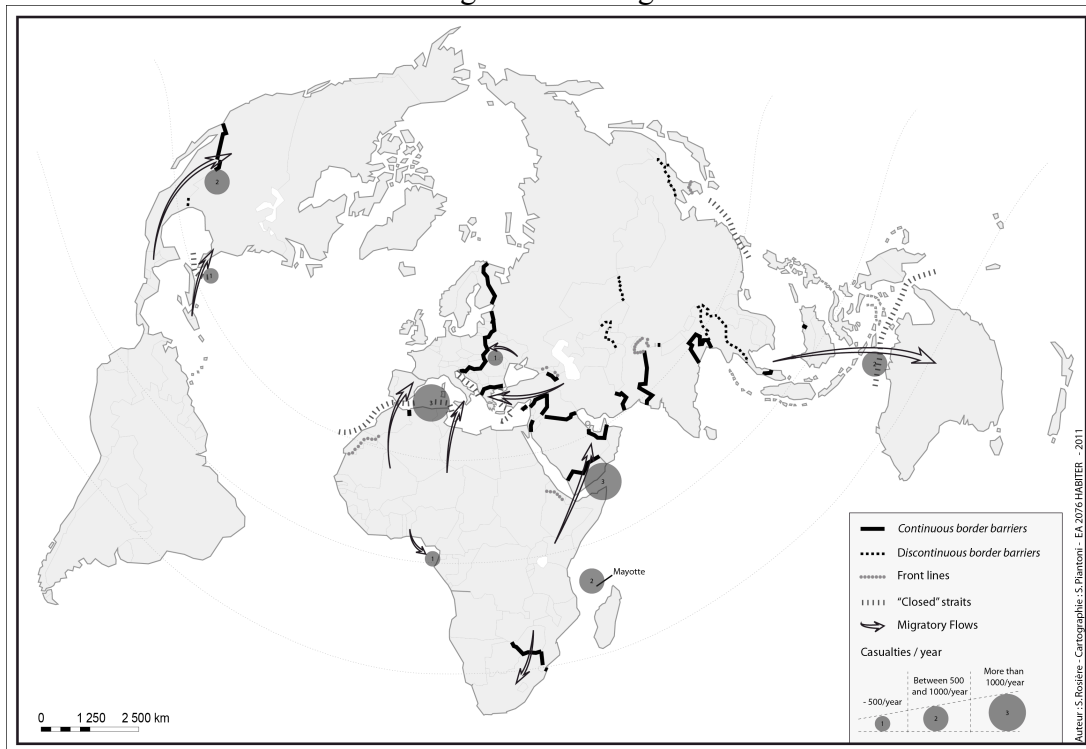
La traversée du golfe d'Aden est l'une des plus dangereuses au monde. Beaucoup de migrants sont victimes des organisations de passeurs : poignardés, battus, jetés par-dessus bord, dévorés par des requins ; ils meurent noyés ou asphyxiés à bord de bateaux bondés effectuant la traversée pour un prix moyen entre 50 et 150 dollars (en 2007). Selon l'ONU : en 2007, 29 500 personnes avaient effectué cette traversée et entre 1 030 et 1 400 personnes seraient décédées ou portées disparues, soit presque le double du total de 2006. En 2008, selon le HCR, plus de 50 000 personnes ont effectué la traversée et au moins 590 se seraient noyées, 359 étant portées disparues (soit 949 personnes au total). Ce nombre ne fait que croître puisque 84 656 personnes seraient arrivées en 2011— dont plus de 60 000 Éthiopiens — soit le chiffre le plus élevé depuis que le HCR a commencé à relever les statistiques sur cette route migratoire, en janvier 2006 (UNHCR, novembre 2011). Ces chiffres, supérieurs à plus de 1 000 morts par an, font de cette région un « front migratoire » aussi méconnu qu'important.

Le cas australien et les fronts secondaires

L'Australie est devenue petit à petit une destination pour l'immigration illégale, corrélativement à la fermeture des frontières européennes. C'est un cas relativement bien documenté grâce au travail de chercheurs australiens. Bien que ce pays ne soit pas confronté à des arrivées massives de migrants illégaux, le nombre de migrants clandestins en augmentation a provoqué une forme de « panique » dans la classe politique australienne (Grewcock, 2009). Le nombre de décès aux frontières est aussi en pleine croissance, 671 ont été enregistrés sur les côtes de ce pays entre mars 2009 et avril 2011 (Weber et Pickering, 2011).

La situation est aussi dramatique au large de Mayotte, (département français depuis mars 2011) face à l'archipel des Comores. *Fortress Europe* répertorie 629 noyades en mer liées à des tentatives de passage clandestin entre les Comores, notamment de l'île d'Anjouan distante de 70 km de Mayotte. Un rapport sénatorial français de 2001 soulignait déjà que cette immigration avait causé plus de 4000 noyades depuis 1997, soit près 1 000 morts/an. Ces décès sont presque tous imputables aux naufrages de *Kwasa-kwasa*, ces barques souvent surchargées qui servent à transporter des clandestins.

Carte 3. Les fronts et décès dans la guerre aux migrants



Un lourd bilan annuel moyen

Au total au moins deux « fronts migratoires » dépassent les 1000 morts/an (Méditerranée et Golfe d'Aden), soit une létalité de la guerre selon Singer et Small, deux se situent entre 500 et 1000 morts (Etats-Unis/Mexique et Australie), d'autres totalisent moins de 500 décès/an comme la route maritime vers les USA, l'entrée dans l'UE par l'Est ou l'accès à Mayotte (carte 4). Au total, on peut estimer les victimes entre 4 à 5 000 morts annuels.

Comme le rappelaient Emmanuel Blanchard et Olivier Clochard à propos de la difficile estimation du nombre des victimes : « *Évaluer à plusieurs dizaines de milliers le nombre de personnes mortes en dix ans en essayant de rejoindre l'Europe rend compte d'une réalité connue de tous les historiens et démographes : c'est le propre des situations de crise aiguë ou de guerre que de rendre difficile le comptage des victimes, les estimations étant inévitablement sujettes à débat et à instrumentalisation politique. Même imprécises, celles-ci donnent de la lisibilité à une situation trop souvent réduite à la fatalité ou au fait divers. La guerre aux migrants passe ainsi du registre de la métaphore à celui d'un contexte dont les conséquences doivent être documentées.* » (Blanchard et alii, 2008)

Les comparaisons valent ce qu'elles valent mais les États-Unis ont perdu durant la guerre en Irak, entre 2003 et novembre 2011, 4 484 soldats (dont 3 531 morts au combat) ce qui en fait la guerre la plus meurtrière pour les États-Unis depuis la guerre du Viêt Nam. Or, chaque année décèdent aux frontières des pays du Nord l'équivalent des pertes des États-Unis durant l'invasion de l'Irak...

Conclusion

Le premier objectif de cet article était de discuter de la situation aux frontières des pays du Nord et d'y esquisser l'hypothèse de l'existence d'une guerre. La chose n'est pas aisée car les définitions même de ce qu'est la guerre sont très variables (Bouthoul, 2006, p.42-44). Selon certains critères, le phénomène migratoire ici décrit ne serait pas une guerre puisque celle-ci impliquerait une « lutte à main armée. Peu importe qu'elle soit plus ou moins meurtrière » (Bouthoul, 2006, p.49). Ici les migrants ne sont pas armés (mais les trafiquants le sont) ; cependant, des guerres sont parfois menées contre des civils désarmés — notion de *one-sided violence* (Eck, Sollenberg et Wallenstein, 2004). La guerre devrait répondre à des codes et des lois : « La guerre est un contrat » (Bouthoul, 2006, p.50). Ici, des dispositions légales sont bien prises par des exécutifs qui restreignent l'admission d'individus sur leur territoire ce qui génère la létalité par contournement. Une forme de « contrat unilatéral » autorise une partie souveraine à user de la force contre une autre (non étatique). La discussion contractuelle est sans doute complexe et ne saurait être close en quelques lignes. Cependant un autre point moins discutabile est celui du nombre des victimes.

Les historiens américains David Singer et Melvin Small ont proposé que le terme de guerre soit utilisé dans les situations marquées par la mort violente d'au moins 1000 personnes par an. Ce seuil, très bas pour une guerre classique, n'est pas atteint dans toutes les zones de conflits. Ainsi, la lutte entre les nationalistes basques et l'État espagnol aurait causé la mort de 829 personnes entre 1959 et 2010 (Rosière, 2011, p.9).

Selon ces critères couramment repris dans la littérature scientifique (Flint, 2004), la létalité contemporaine aux frontières du Nord est infiniment supérieure par exemple à celle du conflit basque sur toute sa longueur et les chiffres évoqués plus haut (4 à 5 000 décès/an) permettraient bien de parler de guerre. Une guerre causée par les mécanismes économiques du monde mais aussi par des décisions politiques. Il est impossible de ne pas lier ce bilan à la mise en place de barrières administratives, à la militarisation des frontières et des procédures de surveillance. Or qui décide du renforcement de la surveillance des frontières et de leur militarisation sinon les dirigeants élus de nations dites démocratiques (États-Unis, UE, Inde, Israël) ? — même si les teichopolitiques ne

sont pas seulement menées par les démocraties (Arabie saoudite, Iran, Ouzbékistan, Turkménistan, Chine, etc.). Cette guerre non déclarée est d'abord menée par les opinions publiques et relayée par leurs élus. La limitation du droit à se déplacer (pourtant mis en exergue par la charte des Nations Unies) semble aller de soi dans les opinions publiques contemporaines qui ne prennent pas la mesure des politiques qu'elles soutiennent. De ce point de vue, il est important de changer les représentations dominantes. Un certain nombre de chercheurs ont souligné la dimension de « guerre » des phénomènes ici décrits. Si le terme de violence est souvent préféré (Weber et Pickering, 2011), d'autres chercheurs n'hésitent pas à l'utiliser : Migreurop évoquait une « guerre aux migrants » (Migreurop, 2006), pour l'Australien Michael Grewcock (2009) la politique menée par les autorités australiennes relève bien d'une guerre aux migrants ou sinon de « crime d'État ». Au-delà d'un quelconque jugement moral, il est surtout intéressant de constater que c'est la nature même de la mondialisation, telle qu'elle est imposée à une majorité, qui pose problème. Une question prolongera la réflexion à ce stade : cette guerre structurelle est-elle un épiphénomène regrettable et passager ou, au contraire, l'expression d'une contradiction profonde entre la représentation commune (positive et pacificatrice) de la mondialisation et ses ressorts concrets ?

Bibliographie

- AUDEBERT, C., 2004. « Immigration et insertion urbaine en Floride : le rôle de la famille transnationale haïtienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, n°3, pp.127-146.
- ANDREAS, P. ; BIERSTEKER, T.J., 2003. *The Rebordering of North America: Integration and Exclusion in a New Security Context*, New York, London, Routledge, 179 p.
- BALLIF, F. ; ROSIÈRE, S., 2009. « Le défi des teichopolitiques. Analyser la fermeture contemporaine des territoires », *L'Espace Géographique*, vol. 38, n°3, pp.193-206
- BLANCHARD, E. ; CLOCHARD, O. ; RODIER, C., 2008. « Compter les morts », *Plein droit*, n° 77, [En ligne] mis en ligne en juin 2008, consulté en juin 2011. URL : www.gisti.org/spip.php?article1255
- BOUTHOU, G., 2006. *Le phénomène guerre*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 380 p. [édition originale, Paris, Payot, 1962].
- BROWN, W., 2009. *Murs. Les murs de séparation et le déclin de la souveraineté étatique*, Paris, les Prairies ordinaires, 210 p.
- CARRERA, S., 2007. The EU Border management strategy. FRONTEX and the challenges of irregular immigration in the Canary islands, Center for European Policy Studies, Working Document [En ligne] URL : <http://www.ceps.eu/book/eu-border-management-strategy-frontex-and-challenges-irregular-immigration-canary-islands>
- CIMADE, 2011. Les réfugiés de Libye à la dérive, mis en ligne le 8 juin 2011, consulté le 9 juin 2011. [En ligne] URL : <http://www.lacimade.org/nouvelles/3296-Les-r-fugi-s-de-Libye---la-d-rive>
- CLOCHARD, O., 2007. « Les réfugiés dans le monde entre protection et illégalité », *EchoGéo* [En ligne], Numéro 2 | 2007, mis en ligne le 22 février 2008, consulté le 09 janvier 2012. URL : <http://echogeo.revues.org/1696>
- CRUSE, R., 2011. *Géopolitique d'une périphérisation du bassin caribéen*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 153 p.
- DALBY, S., 1990. *Creating the Second Cold War : The Discourse of Politics*. London/New York, Pinter Publishers/Guilford Press, 211 p.
- DEPARTMENT OF HOMELAND SECURITY, 2005. *Fact Sheet: Secure Border Initiative*, mis en ligne le 11 février 2005, consulté le 9 décembre 2011 [En ligne] http://www.dhs.gov/xnews/releases/press_release_0794.shtm
- ECK, K. ; SOLLENGBERG, M. ; WALLENSTEEN, P., 2004. « One-Sided Violence and Non-State Conflict », in L. Harbom (ed.), *States in Armed Conflict 2003*, Uppsala University, Department of Peace and Conflict Research Report 70.
- FARET, L., 2006. « Dynamiques transnationales et développement au Mexique : les enjeux de la migration internationale », *Hérodote* 4/2006 (n° 123), pp. 182-198.
- FLINT, C., (Ed.) 2004. *The Geography of War and Peace. From Death Camps to Diplomats*, Oxford & New York, Oxford University Press, 461 p.
- FOUCHER, M., 1991. *Fronts et frontières*, 2^e édition, Paris, Fayard, 691 p.
- FOUCHER, M., 2007. *L'obsession des frontières*, Paris, Perrin, 248 p.
- GREWCOCK, M. 2009. *Border Crimes: Australia's War on Illicit Migrants*, Sydney, Sydney Institute of Criminology, 351 p.
- HADDAL, C.; KIM Y.; GARCIA, M.J., 2009. *Border Security: Barriers Along the U.S. International Border*, Congressional Research Service, Report for Congress, 58 p. [En ligne]

<http://www.fas.org/sgp/crs/homesecc/RL33659.pdf>

HASSNER, R. ; WITTENBERG, J. 2010. "Barriers to Entry: Who builds Fortified Borders and Why?", Working manuscript, [on line]

HUYSMANS, J., 2006. *The politics of insecurity: Fear, migration and asylum in the EU*, Londres, Routledge, 191 p.

JEFFREY, P., 2009. Love knows no borders, Response Magazine 12-2010, [On line] www.nomoredeaths.org/View-document-details/132-Response-Magazine-12-2010.html

KNAFOU, R., (dir.), 1998. *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin, 254 p.

KUMAR, A., 2005. Illegal Bangladeshi Immigration: People Take the Mantle When the Government Gives Up, South Asia Analysis Group, paper n°1391, mis en ligne le 25 mai 2005, consulté le 2/01/12, URL : <http://www.southasiaanalysis.org/%5Cpapers14%5Cpaper1391.html>

LATTE ABDALLAH, S.; PARIZOT, C. 2011. *A l'ombre du mur. Israéliens et Palestiniens entre séparation et occupation*, Arles, Actes Sud, coll. « Études méditerranéennes », 333 p.

MIGREUROP, 2009. *Atlas des migrants en Europe. Géographie critique des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin, 144 p.

MIGREUROP, 2006. *Guerre aux migrants: le livre noir de Ceuta et Melilla*, 105 p. [En ligne] URL: <http://www.migreurop.org/rubrique177.html>

MILLNER, N., 2011. « From "refugee" to "migrant" in Calais solidarity activism: Re-staging undocumented migration for a future politics of asylum », *Political Geography*, vol. 30, pp. 320-328.

MOULIER-BOUTANG, Y. ; GARSON, J.-P. ; SILBERMAN, R., 1986. *Économie politique des migrations clandestines de main-d'œuvre*, Paris, Publisud.

PARLEMENT EUROPEEN, 2011. *Questions à la Commission* [En ligne], consulté le 11 décembre 2011, URL :

<http://www.europarl.europa.eu/sides/getDoc.do?type=WQ&reference=E-2011-008206&language=FR>

REDON, M., 2007. « Migrations et frontière : le cas de Saint-Martin », *Études caribéennes* [En ligne], n°8 | Décembre 2007, mis en ligne le 08 septembre 2008, consulté le 30 décembre 2011. URL : <http://etudescaribeennes.revues.org/962> ; DOI : 10.4000/etudescaribeennes.962

ROSIÈRE, S. ; JONES, R., 2012. "Teichopolitics: re-considering globalization through the role of walls and fences", *Geopolitics* (Routledge) [A paraître, accepté en mars 2011]

ROSIÈRE, S., 2011, *Géographie des conflits armés et des violences politiques*, Paris, Ellipses, 229 p.

SALTER, M., 2004. "Passports, Mobility, and Security: How smart can the border be?", *International Studies Perspective*, vol. 5, n°1, pp. 71-91

SINGER, D. ; SMALL M., 1972. *The Wages of War 1816-1965 : a statistical Handbook*, New York, John Wiley, 428 p.

SPARKE, M. B., 2006. « A neoliberal nexus: economy, security and the biopolitics of citizenship on the border », *Political Geography*, vol. 25, pp.151-180.

UNHCR, 2011. *La migration mixte vers le Yémen par la mer atteint un pic*. Mis en ligne le 18 novembre 2011, consulté le 8 décembre 2011, URL : <http://www.unhcr.fr/4ec68a97c.html>

WEBER, L.; PICKERING, S., 2011. *Globalization and Borders: Death at the Global Frontier*, Londres, Palgrave Macmillan, Transnational Crime, Crime Control and Security Series, 264 p.